



CUERS

Note de synthèse

COMPTE ADMINISTRATIF

2023

SOMMAIRE

- ✓ *Le cadre juridiquepage 3*
- ✓ *Les grands équilibres : Section de fonctionnement dépenses.....page 11*
- ✓ *Les charges à caractère général.....page 14*
- ✓ *Les charges de personnelpage 15*
- ✓ *Les grands équilibres : Section de fonctionnement recettes.....page 17*
- ✓ *Les grands équilibres : Section d'investissement dépenses.....page 21*
- ✓ *Les grands équilibres : Section d'investissement recettes.....page 25*
- ✓ *La Dettepage 29*
- ✓ *Infos cléspage 34*
- ✓ *Les budgets Annexes : le service de l'eau.....page 36*
- ✓ *Les budgets annexes : le service de l'assainissement.....page 42*



LE CADRE JURIDIQUE

Mieux appréhender le cycle budgétaire

Le cadre juridique

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit un certain formalisme quant à la présentation, à la publication et aux annexes à joindre pour le budget primitif et le compte administratif des collectivités.

Ces documents doivent, également, faire l'objet d'une mise à disposition au public dans les 15 jours qui suivent leur adoption. Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen de publicité au choix du Maire.

La ville a opté pour la mise à disposition des documents budgétaires en version papier consultable à l'hôtel de ville ainsi que sur son site internet.

Le cadre juridique

La loi n°2015-991 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite « loi NOTRe » prévoit, dans son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financières des collectivités territoriales. L'article 107 précise, notamment, que :

« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le cadre juridique

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année.

Ainsi, les comptes administratifs 2023 ont été précédés par :

- Le débat d'orientation budgétaire tenu le 2 février 2023;
- Le vote des budgets primitifs intervenu le 2 mars 2023;
- Des décisions modificatives ont modifié les budgets primitifs les 29 juin, 27 septembre, et 9 novembre 2023.
- Les comptes administratifs sont votés pour l'année civile, la date limite de vote est le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Mieux appréhender le compte administratif

Le Compte Administratif établi en fin d'exercice, retrace les mouvements effectifs des dépenses et des recettes de la collectivité, par le maire, ordonnateur.

La structure d'un compte administratif comporte différentes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement qui se composent, chacune, d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes. À l'intérieur de chaque colonne, il existe des chapitres, qui correspondent à chaque type de dépenses ou de recettes, ces chapitres étant eux-mêmes divisés en articles.

Mieux appréhender le compte administratif

La section de fonctionnement regroupe :

- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;
- toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer, notamment le produit des impôts directs locaux, les dotations.

Mieux appréhender le compte administratif

La section d'investissement comporte :

- en dépenses : le remboursement de la dette (capital) et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...) ;
- en recettes : les emprunts, le FCTVA, les dotations et subventions de l'État. On y trouve, aussi, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Mieux appréhender le compte administratif

Les opérations réelles :

- se caractérisent par le fait qu'elles donnent lieu à des mouvements de trésorerie.

Les opérations d'ordre :

- exécutées à l'initiative de l'ordonnateur, ne donnent lieu, quant à elles, à aucun décaissement et encaissement : des transferts de crédits peuvent s'effectuer d'une section à l'autre ou entre dépenses et recettes d'une même section, permettant, notamment, de retracer des mouvements qui ont un impact sur l'actif de la ville sans avoir de conséquences sur la trésorerie.



LES GRANDS EQUILIBRES

Section de fonctionnement : Dépenses

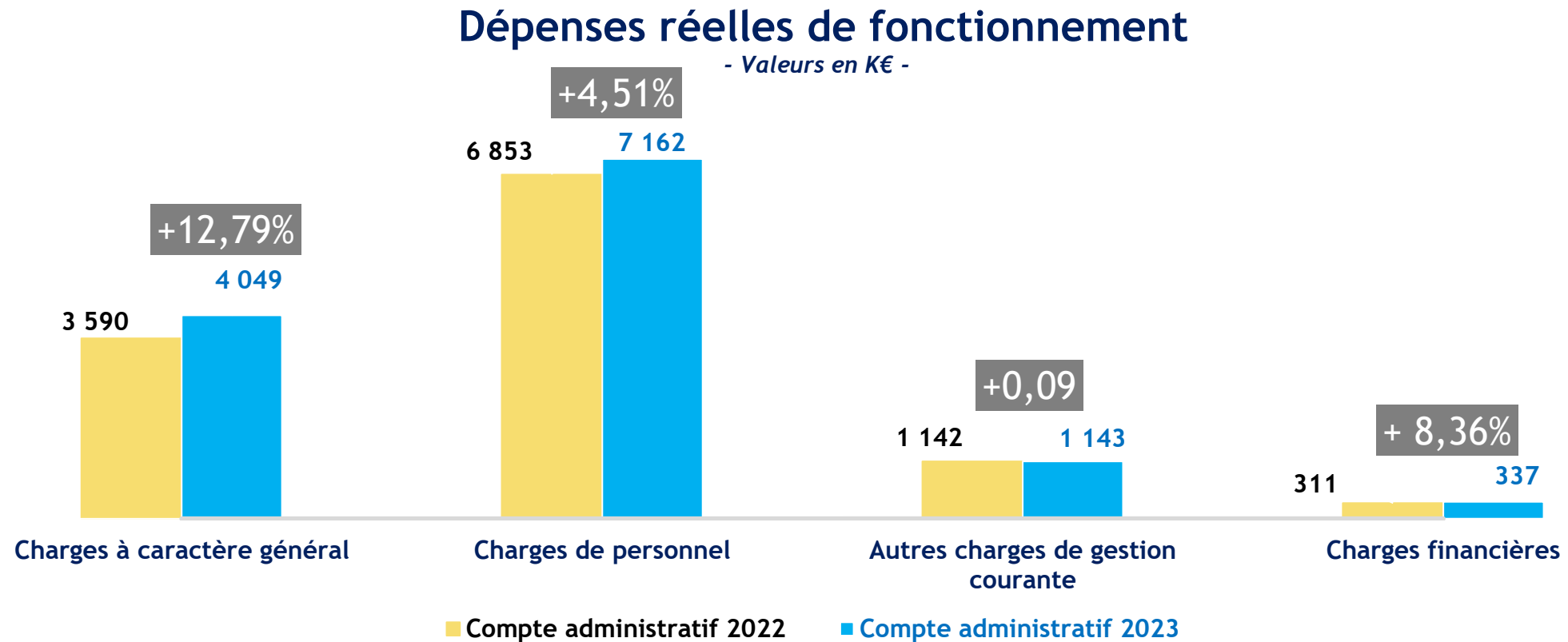
Synthèse

Section de fonctionnement dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS OUVERTS* 2023	REALISATIONS	% de réalisation
011	Charges à caractère général	4 597 321,19€	4 048 813,98€	88,07%
012	Charges de personnel	7 425 000,00€	7 162 522,93€	96,46%
014	Atténuations de produits	550 000,00€	454 741,48€	82,68%
65	Autres charges de gestion courante	1 276 367,00€	1 143 413,72€	89,58%
66	Charges financières	382 731,16€	336 877,98€	88,02%
67	Charges exceptionnelles	50 000,00€	00,00€	0,00%
68	Dotations aux provisions	25 777,00€	25 777,00€	100,00%
TOTAL DES DEPENSES REELLES		14 307 196,35 €	13 172 147,09 €	92,07%

*BP+DM

De CA à CA...





Focus sur Les charges à caractère Générale et les charges financières

Malgré une baisse et une maîtrise de certains postes en section de fonctionnement, une augmentation générale de +12% des charges à caractère général est constatée entre 2022 et 2023. A savoir et pour l'essentiel :

- De l'affermissement des tranches optionnelles de la DSP avec l'ODEL pour l'accueil périscolaire des maternelles et de la pause méridienne pour les écoles maternelles et élémentaires et également la DSP de la restauration scolaire avec GARIG (+22,82%)
- Des livres pour la bibliothèque dont le fonds documentaire étant constitué, les nouveaux achats de livres sont désormais à prendre en charge en section de fonctionnement (+259%).
- Les locations des véhicules et de matériel de levage (+78,51%)
- Contrat de maintenance (+40,10%) dont le contrat de performance énergétique
- De fournitures de petit équipement pour le réapprovisionnement du Centre Technique Municipal en matériels électriques, plomberies, ferronneries pour l'entretien des bâtiments mais également en cartons pour le dérangement de l'école de Jean Jaurès (+25,67%) .
- Contrôle des installations ou équipements, paramétrage de l'outil RH pour la reprise de la paie...(+22%)
- Du poste énergétique (+14,46%)
- L'entretien des voiries et espaces verts (+8,55%)

Nos charges financières sont légèrement en hausse +8,36% selon les tableaux d'amortissement en vigueur.

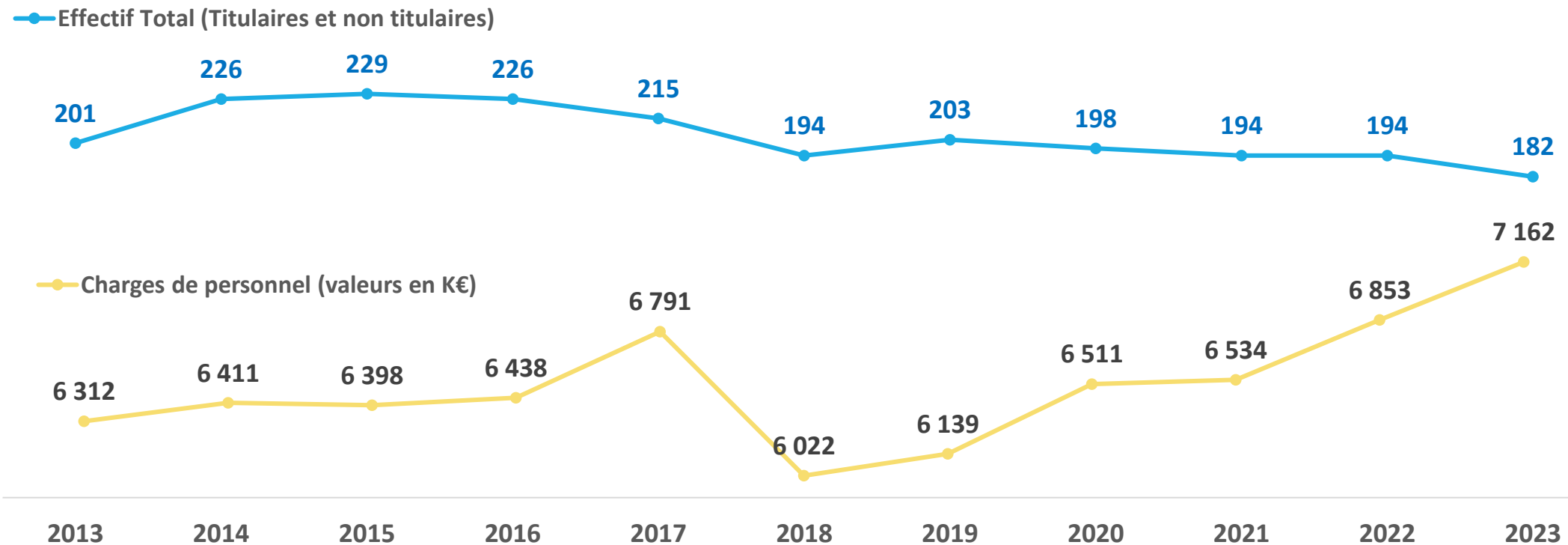


LES CHARGES DE PERSONNEL

Focus

De CA à CA...

Effectifs et charges de personnel au 31/12/2023





LES GRANDS EQUILIBRES

Section de fonctionnement : Recettes

Synthèse

Section de fonctionnement recettes

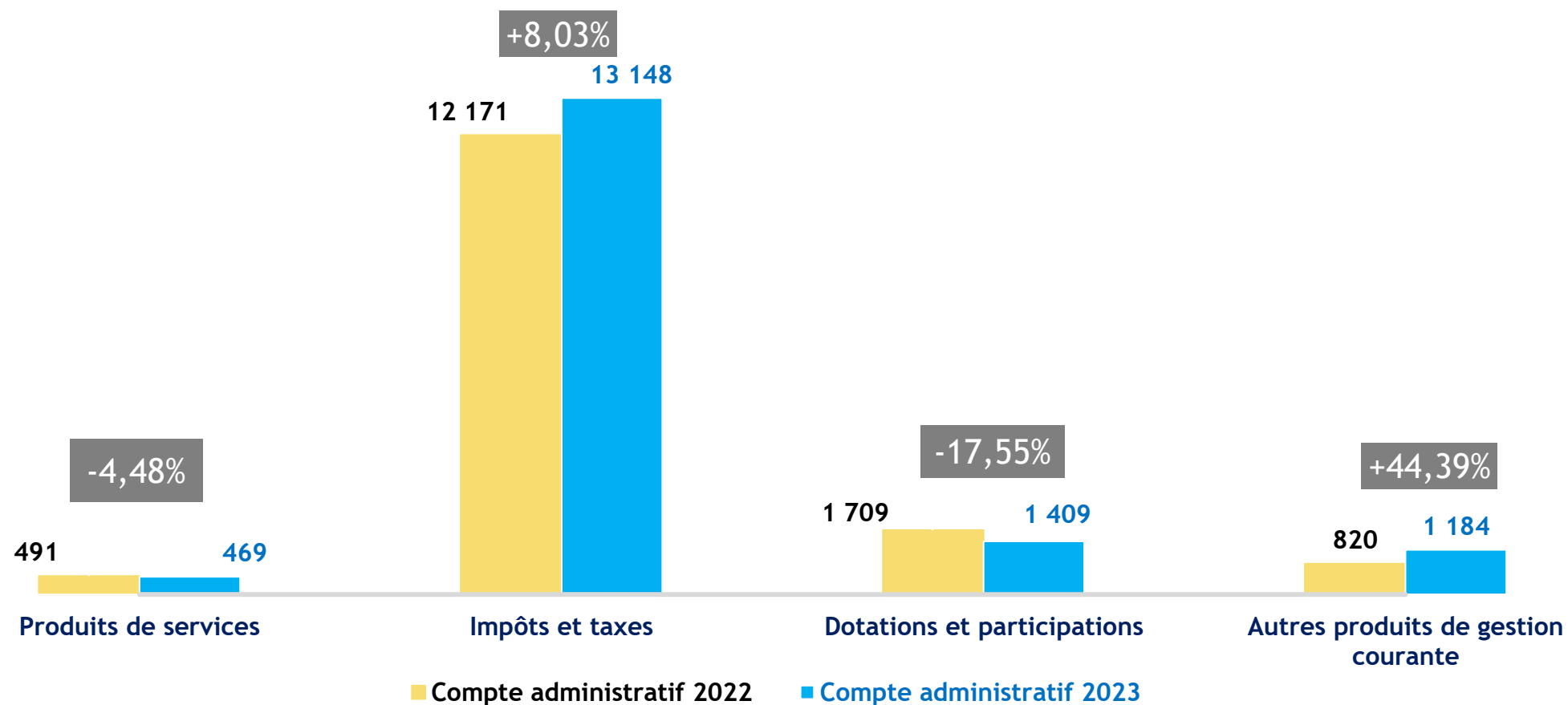
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS OUVERTS* 2023	REALISATIONS	% de réalisation
013	Atténuations de charges	110 000,00€	144 830,97€	131,66%
70	Produits de services	400 000,00€	469 257,12€	117,31%
73	Fiscalité locale, Remboursements, subventions, participations	12 845 237,00€	13 148 325,12€	102,36%
74	Dotations et participations	1 661 046,00€	1 409 856,35€	84,88%
75	Autres produits de gestion courante	732 560,00€	1 184 172,78€	161,65%
76	Produits financiers	928,56€	1 346,15€	144,97%
77	Produits spécifiques	-	1 127,00€	-
78	Reprise sur provisions	76 980,00€	76 980,00€	100,00%
TOTAL DES RECETTES REELLES		15 826 751,56 €	16 435 895,49€	103,80%

*BP+DM+RAR N-1

De CA à CA...

Recettes réelles de fonctionnement

- Valeurs en K€ -





Focus sur nos recettes de fonctionnement

Les produits de services sont en légères baisses liés pour l'essentiel à la fin des conventions de mise à disposition avec MPM

Pour les impôts et taxes, la commune de Cuers n'a pas augmenté les taux d'imposition. Pour autant les bases d'imposition ont augmenté générant ainsi des recettes supplémentaires. La ville a également perçu une dotation de solidarité communautaire plus importante entre 2022 et 2023 de 374k€.

La baisse de 17,55% de dotations et participations se justifie essentiellement par la perte de 50% de la dotation de solidarité urbaine entre 2022 et 2023 soit de 324k€ à 162k€. En 2022, le montant du paiement du Contrat enfance Jeunesse a été maintenu par la CAF représentant un versement transitoire permettant ainsi le passage de la convention territoriale globale (environ 200k€)

L'augmentation de 44,39% d'autres produits de gestion courants se justifie essentiellement par la redevance de notre concession Funecap et des régularisations de charges.



LES GRANDS EQUILIBRES

Section d'investissement : Dépenses

Synthèse

Section d'investissement dépenses

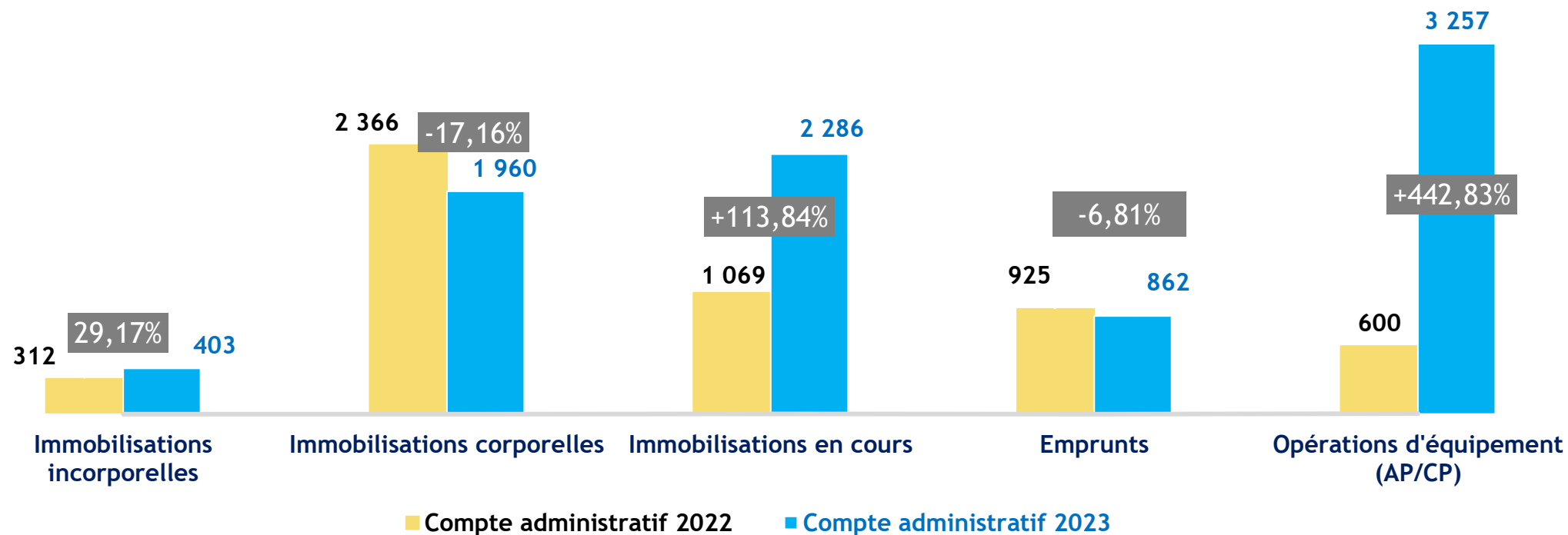
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS OUVERTS* 2023	REALISATIONS	% de réalisation
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 980,81€	0,00€	0,00%
16	Emprunts et dettes assimilées	862 000,00€	861 881,58€	99,99%
20	Immobilisations incorporelles	717 379,36€	403 211,09€	56,21%
204	Subventions d'équipements versées	55 000,00€	55 000,00€	100,00%
21	Immobilisations corporelles	2 776 791,14€	1 959 663,08€	70,57%
23	Immobilisations en cours	3 382 832,19€	2 286 212,16€	67,58%
AP/CP	Total des opérations d'équipement	7 655 020,00€	3 257 734,36€	42,56%
4581	Opération pour le compte d'un tiers	60 046,49€	60 046,49€	100,00%
TOTAL DES DEPENSES REELLES		15 512 049,99€	8 883 748,76€	57,27%

*BP+DM+RAR N-1

De CA à CA...

Dépenses réelles d'investissement

- Valeurs en K€ -





Focus sur nos Dépenses d'investissement

Les principales dépenses d'investissement :

- Entretien des bâtiments dont pose d'un sol souple au gymnase, réfection électrique de l'école Yves Bramerie, pose d'une climatisation au restaurant scolaire, travaux de réfection des toitures des deux structures multi-accueil et création d'une issue de secours pour les Moussaillons, réfection de la toiture et de la charpente du lavoir des 4 coins
- Aménagement d'un espace scénique au pôle culturel
- Renouvellement du parc automobile dont l'acquisition d'un chariot élévateur
- Renouvellement du matériel informatique et refonte du standard téléphonique
- Skate-park : création d'un bowl, parking et chemin piéton
- Plantation d'arbres
- Réhabilitation Groupe scolaire Jean Jaurès : installation d'une école provisoire et démarrage des travaux
- Complexe Rocofort : frais d'études et de maîtrise d'œuvre
- Rénovation de deux courts de tennis
- Travaux de voirie dont réaménagement de la place Audibert / Rue Panisson et des Droits de l'Homme / Avenue Pothonier Travaux place du lavoir / Avenue Joffre et place Pasteur / Avenue Balestrazzi / Route de Valcros



LES GRANDS EQUILIBRES

Section d'investissement : Recettes

Synthèse

Section d'investissement recettes

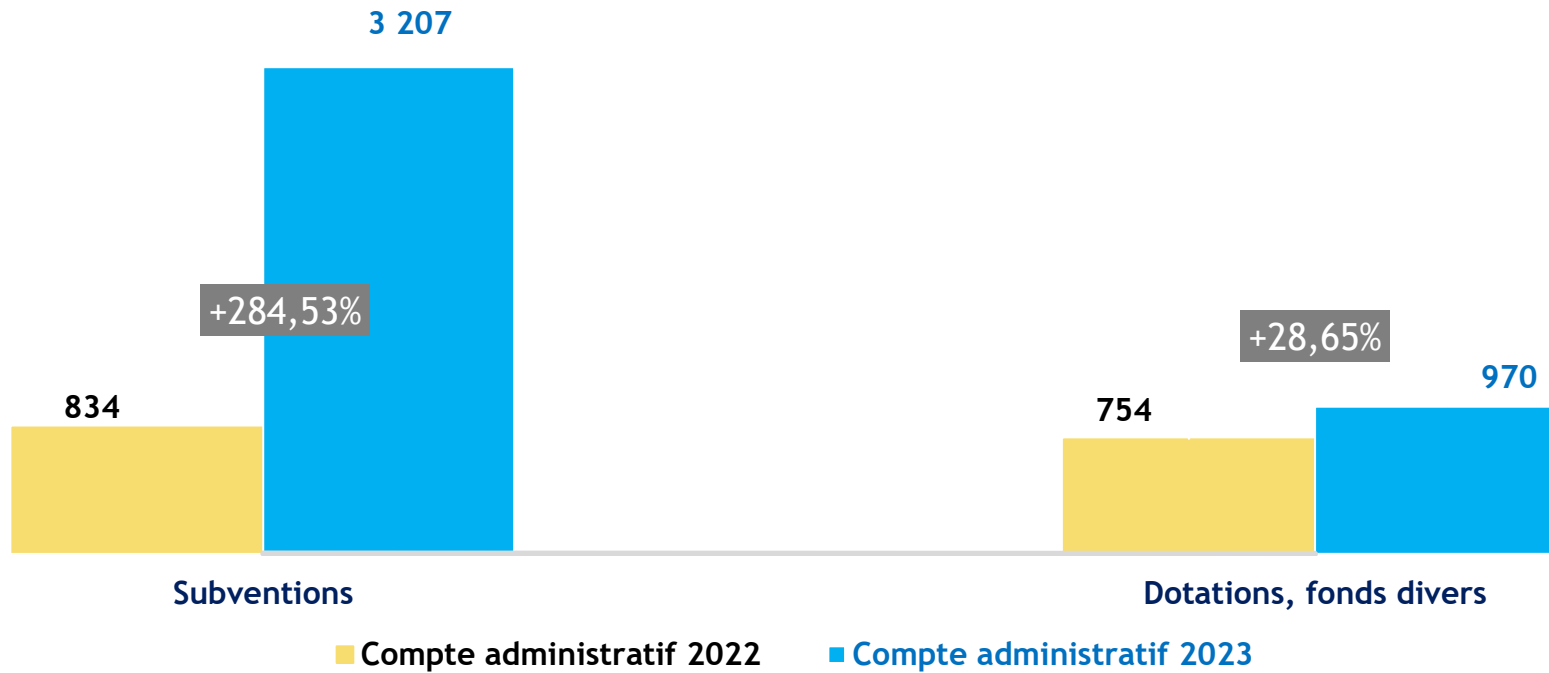
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS OUVERTS* 2023	REALISATIONS	% de réalisation
10	Dotations, fonds divers	783 676,23€	969 777,89€	123,75%
13	Subventions d'investissement	1 145 377,41€	3 206 600,19€	279,96%
16	Emprunts et dettes assimilées	1 450 000,00€	1 450 000,00€	100,00%
23	Immobilisation en cours	0,00€	17 778,00€	-
26	Participations et créances rattachées à des participations	15 640,44€	15 640,44€	100,00%
4582	Opération sous mandat	60 046,49€	60 046,49€	100,00%
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 454 740,57€	5 719 843,01€	165,57%

*BP+DM+RAR N-1

De CA à CA...

Recettes réelles d'investissement

- Valeurs en K€ -





Focus sur nos Recettes d'investissement

Les dotations et fonds divers ont augmentés par rapport à 2022 de 28,65 % : les recettes liées à la taxe d'aménagement sont plus importantes en 2023 qu'en 2022,

Les subventions :

- 901k€ ont été titrés en 2023 :

- 231 k€ pour les amendes de police
- 664 k€ pour la programmation de voirie, la réfection de l'école Marcel Pagnol, le projet Urbain partenarial Saint-Martin et la participation équipements publics exceptionnelle (PEPE)

2 305 k€ en reste à réaliser dont :

- 1 263 k€ pour la réhabilitation du groupe scolaire Jean-Jaurès
- 400 k€ pour le complexe sportif Rocofort
- 197 k€ pour le skate-parc
- 155 k€ pour les travaux de l'Oustaou
- 105 k€ pour la voirie
- 97 k€ pour les sols souples
- 30 k€ pour le ravalement des façades
- 20 k€ pour micro folie



LA DETTE

**Focus sur la dette du budget communal
et de ses annexes**

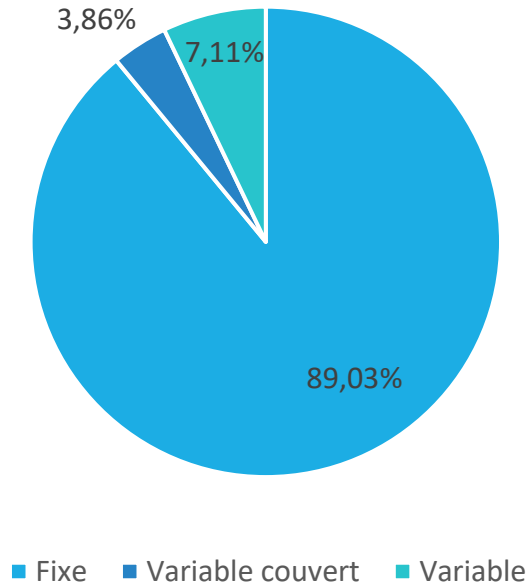
La Dette

Caractéristique de la dette au :	31/12/2022	31/12/2023	Variation
Montant de la dette	12 473 160€	12 186 015€	-287 145€
Taux moyen	3,03%	3,20%	5,61%
Durée résiduelle moyenne	14 ans et 7 mois	13 ans et 10 mois	- 9 mois
Durée de vie moyenne	8 ans et 2 mois	7 ans et 10 mois	- 4 mois
Nombre d'emprunts	18	19	+1

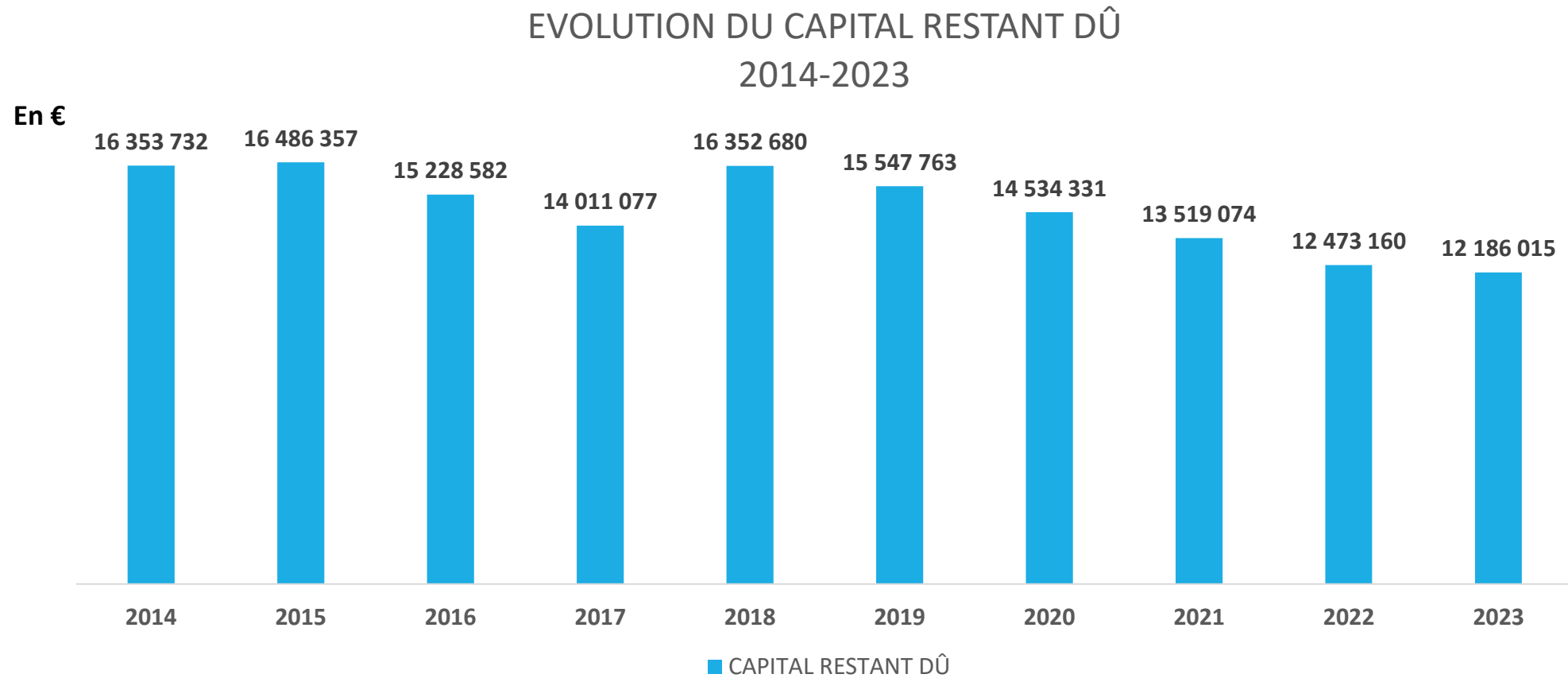
La Dette

Type de risque	Capital restant dû	% de l'encours	Taux moyen
Fixe	10 849 220,72€	89,03%	3,11%
Variable couvert	470 128,22€	3,86%	3,57%
Variable	866 666,52€	7,11%	4,17%
Total	12 186 015,46€	100,0%	3,20%

Structure de la dette au 31/12/2023

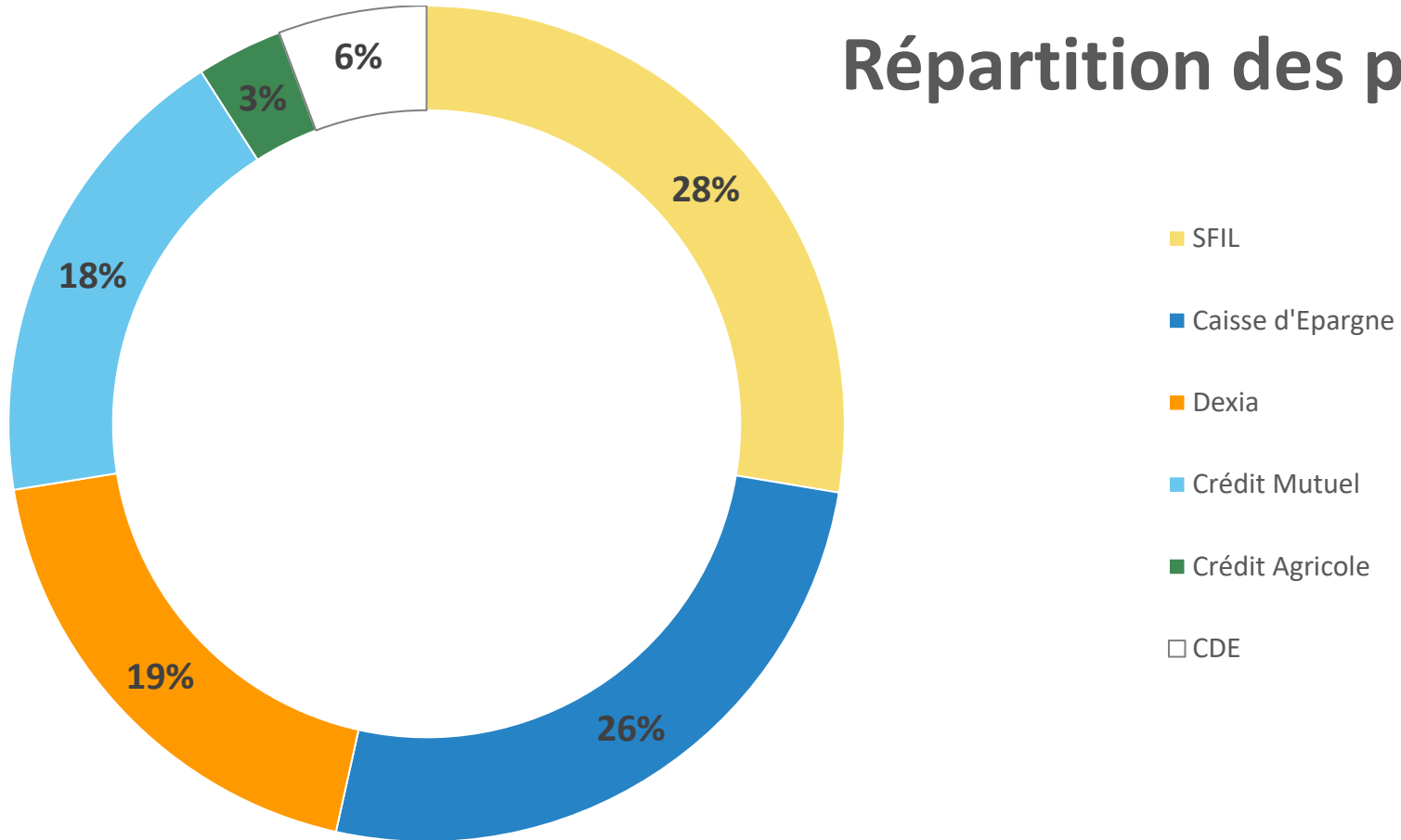


La dette : capital restant dû



La Dette

Répartition des prêteurs





INFOS CLES

Focus

Infos clés

- ✓ En section de fonctionnement le résultat de clôture* est excédentaire de 6 588 018,03 €.
- ✓ En section d'investissement le résultat de clôture* est excédentaire de 2 029 551,57€.
- ✓ En investissement, les Restes à Réaliser en dépense sont de 1 095 335,36€ et de 3 115 562,62 € en recettes.
- ✓ Soutien financier au monde associatif pour un montant de 74 500€
- ✓ 1 400€ attribués dans le cadre du dispositif d'aides financières à l'acquisition de vélos à assistance électrique
- ✓ Soutien financier au CCAS pour un montant prévu de 750 000€
- ✓ Dans le cadre du dispositif Intracting, une mise à disposition d'une avance remboursable par la Caisse des dépôt et consignation destinée à financer les travaux de rénovation énergétique de l'éclairage public
- ✓ Pas d'augmentation d'impôts au niveau de nos taux

** Avec reprise des résultats reportés*



LES BUDGETS ANNEXES

Le service de l'eau

Synthèse

Section d'exploitation dépenses – Service de l'eau

CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS OUVERTS* 2023	REALISATIONS	% de réalisation
011	Charges à caractère général	138 020,00€	8 075,00€	5,85%
012	Charges de personnel	41 975,00€	40 511,00€	96,51%
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00€	0,00€	-
66	Charges financières	23 865,09€	20 864,52€	87,43%
67	Charges exceptionnelles	10 000,00€	0,00€	-
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		218 860,09 €	69 450,52€	31,73%

*BP+DM+RAR N-1

Synthèse

Section d'exploitation recettes – Service de l'eau



CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS OUVERTS* 2023	REALISATIONS	% de réalisation
70	Produits des services	320 000,00€	381 023,71€	119,07%
TOTAL		320 000,00€	381 023,71€	119,07%

*BP+DM+RAR N-1

Synthèse

Section d'investissement dépenses - Service de l'eau

CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS OUVERTS* 2023	REALISATIONS	% de réalisation
16	Emprunts	55 183,00€	55 082,01€	99,82%
20	Immobilisation incorporelles	296 780,00€	106 343,33€	35,83%
21	Immobilisation corporelles	671 044,38€	278 375,02€	41,48%
23	Immobilisation en cours	565 588,67€	0,00€	-
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 588 596,05€	439 800,36€	27,68%

Synthèse

Section d'investissement recettes - Service de l'eau



CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS OUVERTS* 2023	REALISATIONS	% de réalisation
13	Subvention d'investissement	0,00€	79 700,00€	-
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00€	79 700,00€	-

*BP+DM+RAR N-1

Infos clés

- ✓ En section de fonctionnement le résultat de clôture* est excédentaire de 1 658 817,16€.
- ✓ En section d'investissement le résultat de clôture* est déficitaire de 219 888,19€.
- ✓ Travaux de réhabilitation d'eau potable avenue Maréchal Joffre
- ✓ Renouvellement de branchements Rue Frédéric Mistral suite à la réhabilitation de la voirie
- ✓ Maîtrise d'œuvre pour la réalisation du forage F3 à La Foux

** Avec reprise des résultats reportés*



LES BUDGETS ANNEXES

Le service de l'assainissement

Synthèse

Section d'exploitation dépenses – Service Assainissement

CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS OUVERTS* 2023	REALISATIONS	% de réalisation
011	Charges à caractères général	66 000,00€	18 241,43€	27,64%
012	Charges de personnel	50 393,00€	49 046,00€	97,33%
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00€	153,76€	3,08%
66	Charges financières	20 064,99€	18 927,94€	94,33%
67	Charges exceptionnelles	9 000,00€	0,00€	-
68	Dotations aux provisions	1 000,00€	0,00€	-
TOTAL DES DEPENSES REELLES		151 457,99 €	86 369,13 €	57,02%

*BP+DM+RAR N-1

Synthèse

Section d'exploitation recettes – Service Assainissement



CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS OUVERTS* 2023	REALISATIONS	% de réalisation
70	Produits des services	149 000,00€	963 815,44€	646,86%
74	Dotations et participations	28 000,00€	26 013,38€	92,90%
78	Reprise sur provision	0,00€	434,00	-
TOTAL DES RECETTES REELLES		177 000,00 €	990 262,82€	559,50%

*BP+DM+RAR N-1

Synthèse

Section d'investissement dépenses – Service Assainissement

CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS OUVERTS* 2023	REALISATIONS	% de réalisation
16	Emprunts	70 200,00€	70 181,02€	99,97%
20	Immobilisations incorporelles	101 800,00€	850,00€	0,83%
21	Immobilisations corporelles	379 618,56€	276 031,83€	72,71%
23	Immobilisation en cours	74 731,83€	0,00€	-
TOTAL DES DEPENSES REELLES		626 350,39 €	347 062,85€	55,41%

*BP+DM+RAR N-1

Synthèse

Section d'investissement recettes – Service Assainissement



CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS OUVERTS* 2023	REALISATIONS	% de réalisation
10	Dotations, fonds divers et réserves	450 150,28€	450 150,28€	100,00%
13	Subventions d'investissement	-	47 050,00€	-
TOTAL DES RECETTES RELLES		450 150,28€	497 200,28€	110,45%

*BP+DM+RAR N-1

Infos clés

- ✓ En section de fonctionnement le résultat de clôture* est excédentaire de 1 361 649,45€.
- ✓ En section d'investissement le résultat de clôture* est déficitaire de 156 960,23€.
- ✓ Reprise du réseau d'assainissement avenue Guy Teisseire, avenue Maréchal Joffre, Rue Léon Amic, Place Pasteur.

** Avec reprise des résultats reportés*

“ Faire toujours plus et
mieux pour
Cuers et les Cuersoises”



CUERS